

P. JAMES

RAPPORT DE LA MISSION
D'ÉTUDE DE LA PÊCHE
LAGONAIRE A RAIATEA ET TAHAA
(ILES SOUS LE VENT)

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE-MER

NOTES ET DOCUMENTS D'OCÉANOGRAPHIE

N° 80/25

NOVEMBRE 1980

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE PAPEETE

RAPPORT DE LA MISSION D'ETUDE DE LA PECHE LAGONAIRE

A RAIATEA ET TAHAA

(ILES-SOUS-LE-VENT)

par

P. JAMES

NOTES ET DOCUMENTS D'OCEANOGRAPHIE

N° 1980/25

NOVEMBRE 1980

RESUME

La pêche lagonaire à RAIATEA et TAHAA fait appel à différentes techniques de pêche.

- Vingt-six pièges ont été dénombrés en août 1980 mais neuf d'entre eux seulement étaient utilisés.
- Différents types de filets sont utilisés : filets maillants, sennes.
- La chasse sous-marine est une technique assez largement employée ainsi que la ligne de fond ou à la traîne.

Certains pêcheurs ont une activité limitée à leur autoconsommation. D'autres exercent la pêche comme complément à une autre activité. Enfin, il existe des pêcheurs "professionnels". Ceux-ci commercialisent leur production au marché d'UTUROA ou bien en l'expédiant, directement ou par des intermédiaires, vers le marché de PAPEETE.

Cinq espèces constituent environ 70% des ventes au marché. Il est difficile, dans l'état actuel des connaissances, d'évaluer la production réelle des lagons. Il faut avant tout compléter la description, faire un inventaire précis des pêcheurs, pour pouvoir mettre en place un système de recueil de données.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le Service de la Pêche à Papeete et Uturoa et particulièrement M. K. HAGEL qui a mis à notre disposition une embarcation pour effectuer l'inventaire des pièges. Je remercie M. J. TEURI qui a facilité les contacts avec les pêcheurs, ainsi que toutes les personnes qui ont pu fournir des informations utiles à la réalisation de cette étude.

INTRODUCTION

Une étude a été réalisée au cours d'une mission de 10 jours, du 4 au 13 août 1980, sur la pêche lagonaire dans les îles de RAIATEA et TAHAA. Elle se situe dans le cadre de l'action menée par le Service de la Pêche de Polynésie pour organiser la gestion rationnelle de stocks de poissons lagunaires et pour laquelle l'O.R.S.T.O.M. apporte un appui scientifique. L'objectif était de rassembler les premiers éléments d'une description de la pêcherie et de dégager les grandes lignes d'un système de collecte de données.

Le travail a été effectué sur une période courte, avec des moyens réduits, en complément de l'étude de la pêche bonitière à UTUROA. La dispersion des pêcheurs, les problèmes de langue ont constitué une difficulté importante. De nombreuses informations collectées à différentes sources (pêcheurs, marché, divers services administratifs) se sont avérées incomplètes, peu précises et contradictoires, comme c'est souvent le cas pour une activité artisanale.

Ce travail est donc une approche très préliminaire de cette pêcherie. Malgré ses limites, il permet de dégager l'ossature d'un schéma d'échantillonnage pour le recueil des données statistiques.

Le recueil des informations s'est fait de plusieurs façons.

- . L'inventaire des pièges a été fait en bateau.
- . Un tour de l'île de RAIATEA a permis de localiser les centres de pêche et d'interroger quelques pêcheurs.
- . Au marché d'UTUROA, il est possible de contacter les pêcheurs, de voir les espèces pêchées et les compositions des pêches. Au Bureau du marché, un registre des ventes effectuées est tenu à jour.
- . Le Service de la Pêche et les Affaires Maritimes disposent de différents documents concernant les statistiques du marché, les aides au carburant.

I - TECHNIQUES DE PECHE

1.1. Les filets

Les filets sont utilisés de façon assez générale, tant pour l'autoconsommation que pour la pêche destinée à être vendue.

Ils sont de plusieurs types :

- . Filets maillants, en coton et surtout en nylon, à maille de 2,3 ou 4 doigts (soit environ 40, 60 et 80 mm, maille étirée).
Ces filets sont utilisés surtout la nuit. Un pêcheur pose 4 à 6 filets et les laisse environ 6 heures, sauf si la pêche est fructueuse (information recueillie à FETUNA - RAIATEA). Les filets sont longs d'une centaine de mètres.
- . Sennes de plage. Elles sont utilisées sur le platier du récif ou sur la côte. Il n'a pas été possible d'obtenir de renseignement sur les caractéristiques de ces sennes.
- . Filets divers. D'autres filets sont utilisés pour les pièges à poissons. Ce sont des filets à très petites mailles utilisés pour vider les pièges.

La pêche au filet semble avoir une grande importance mais il n'est pas toujours facile de discerner la pêche avec le filet seul ou bien associée à un piège, le filet servant alors pour rabattre les poissons vers le piège. Ces engins sont peu spécialisés, le choix du lieu de pêche (platier continu, bord de platier) semble déterminer les espèces pêchées.

1.2. Les pièges

Il existe deux types de pièges. L'un est entièrement fixe, l'autre est constitué d'une partie fixe et d'une partie mobile en filet. De plus, il semble qu'on utilise parfois des nappes de filets pour former des pièges qui ne restent en place que pendant la durée de la pêche.

- . Type 1 (Figure 1 : Motu Toahotu - TAHAA)

Ces pièges sont en grillage avec une armature métallique en général, parfois en bois. On les trouve en eau peu profonde sur le récif et en bordure des passes.

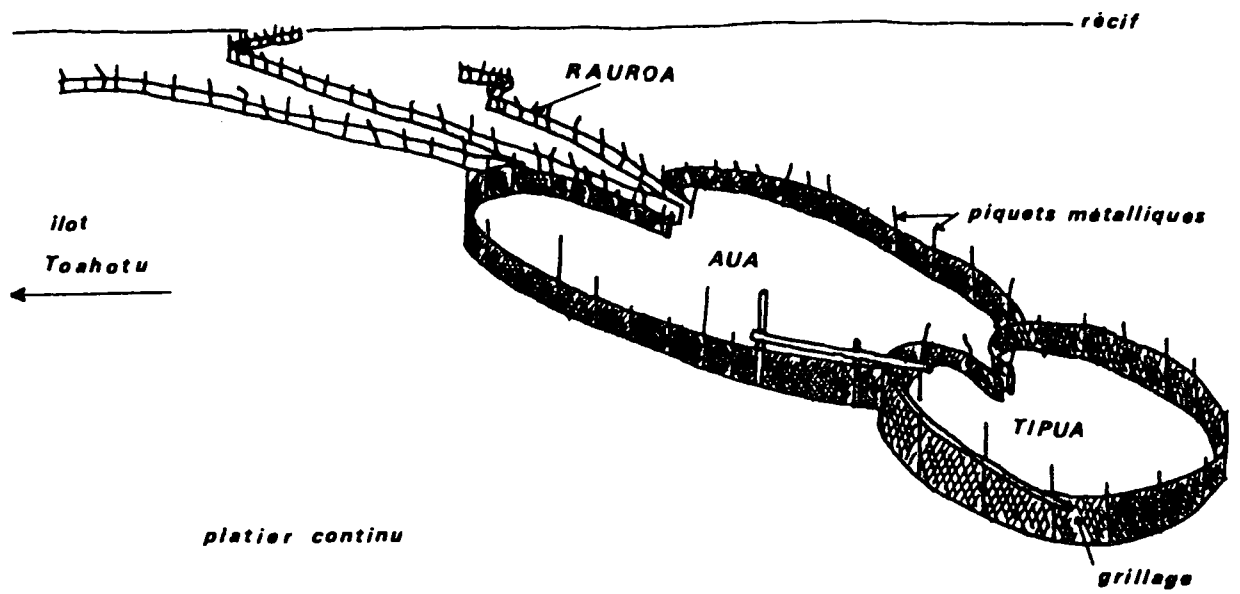


FIG.1 - PIÈGE TYPE 1

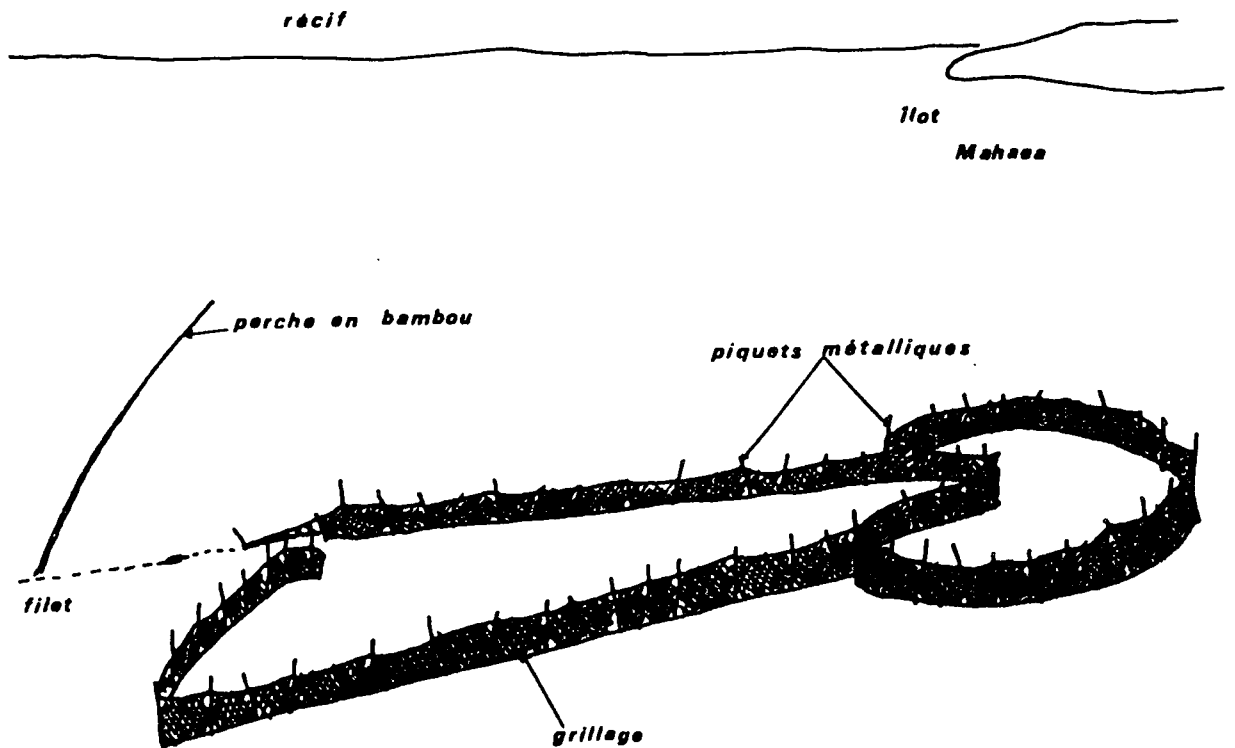


FIG.2 - PIÈGE TYPE 2

Les pièges de ce type sont les plus nombreux, cependant beaucoup sont hors d'usage et il est difficile de savoir s'ils sont réellement abandonnés ou simplement inutilisés à cette saison.

Ces pièges sont installés en général depuis longtemps (au moins 30 ans pour le piège de l'îlot Toahotu) mais le système de grillage doit être refait assez souvent. Il semble que certains de ces pièges soient utilisés pendant 6 mois "à la saison" (octobre à mars) puis délaissés le reste de l'année.

Il n'y a pas à proprement parler de technique de pêche; le poisson vient ou ne vient pas. Il est ramassé avec des filets à très petites mailles.

. Type 2 (Figure 2 : Motu Mahaea - TAHAA)

Le piège lui-même est en grillage comme les précédents. Une nappe de filet verticale sert à arrêter le poisson et à le diriger vers le piège.

La plupart des pièges de ce type sont situés au bord du platier, la partie en fer et grillage est en eau peu profonde (1 à 2 mètres), la nappe de filet est en partie au-dessus des zones plus profondes du platier à proximité du tombant côté chenal (figure 3).

Les pièges de ce type semblent plus élaborés; le réseau de grillage et de filets peut être plus complexe que celui du piège décrit (figure 2).

Les filets nécessitent des endroits assez calmes et une surveillance importante. Certains de ces pièges sont plus sélectifs (operu, ature) mais il est difficile de dire si c'est en raison de leur situation géographique ou de leur mode de captage des bancs en eau plus profonde avec les filets.

1.3. Fusil

La chasse sous-marine n'est pas à négliger. Souvent, pendant que les filets sont en place, les pêcheurs chassent au fusil sur les tombants, côté chenal ou dans les passes.

1.4. Les lignes

Il a été souvent affirmé que cette technique était seulement utilisée pour l'autoconsommation.

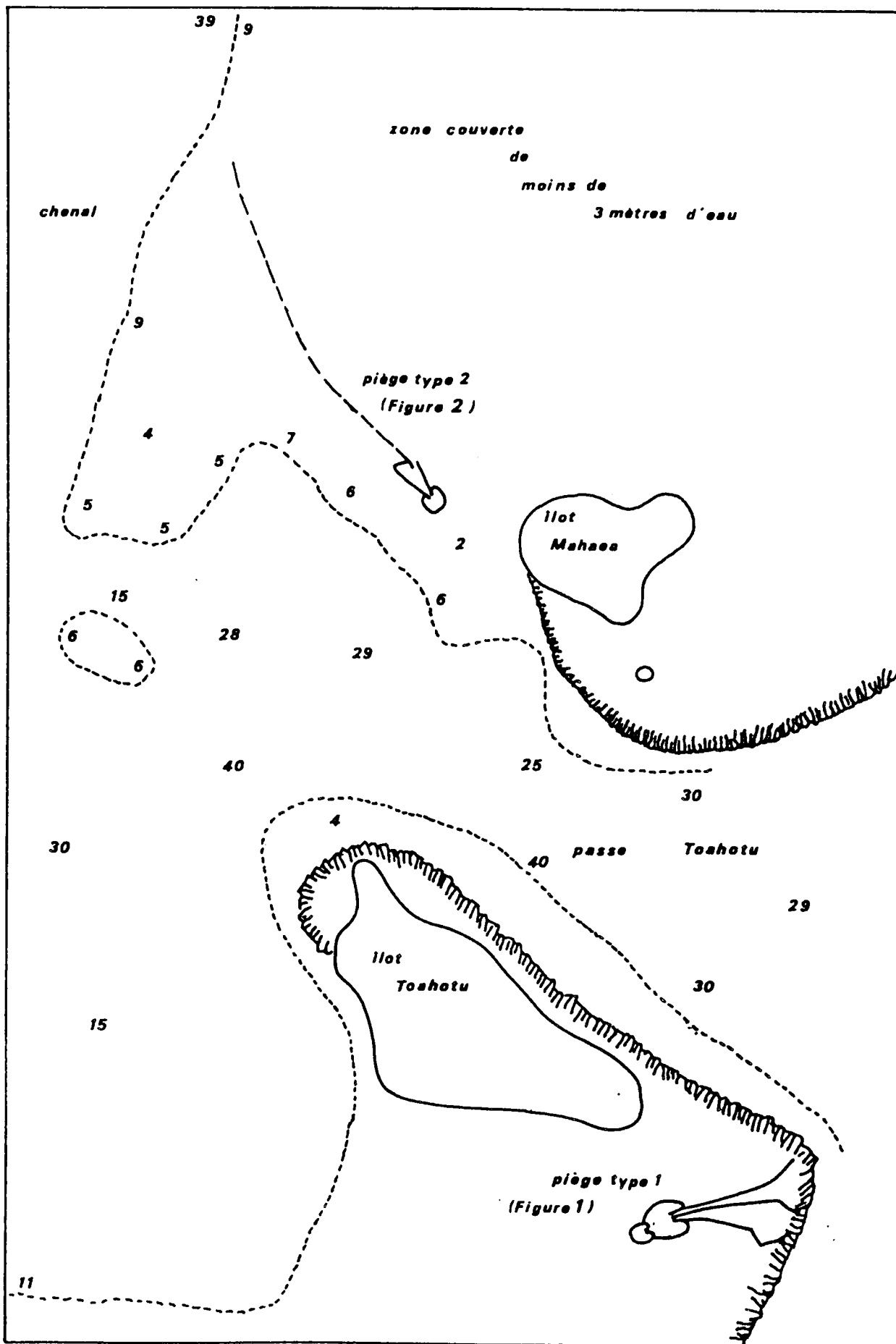


FIG.3_ LOCALISATION DES PIÈGES DES FIGURES .1 ET 2.

Cependant, au marché, nous avons constaté à chaque fois que du poisson vendu avait été pêché à la ligne de fond ou à la traîne. La pêche à la ligne de fond de nuit, qui peut se faire à l'extérieur du lagon, semble plus sélective que les autres types de pêche. Les poissons pêchés sont en majorité, ou même exclusivement, des rougets et des priacanthes (iihi et uene).

1.5. Conservation

Les pièges ne servent pas de viviers. Eventuellement si la pêche est faible, le poisson peut rester deux ou trois jours dans le parc. En fait, le risque de vol étant relativement important, les pêcheurs vident les pièges et mettent le poisson en glacière.

Souvent les pêcheurs mettent en place, pour la durée de la pêche, un "vivier" en filet ou bien disposent, le long de leur pirogue, d'un vivier en bois et grillage. A RAIATEA (Opoa, passe Te Ava Moa) un pêcheur possède un vivier fixe en grillage. C'est le seul qui a été vu dans ces deux îles. Ces viviers, fixes ou mobiles, sont utilisés pour garder le poisson vivant le plus longtemps possible. Ainsi, quand les pêcheurs utilisent les filets maillants et surtout les sennes, les premiers poissons pris sont mis dans le vivier qui sera vidé en fin de pêche.

Le réfrigérateur est devenu, semble-t-il, le mode de conservation le plus répandu, au moins pour les pêcheurs de quelque importance car il implique un investissement non négligeable : achat de la glacière et souvent d'un groupe électrogène.

II - LOCALISATION DE LA PECHE - INVENTAIRE DES PIEGES

2.1. TAHAA

Bien que le dossier d'aide au carburant fasse état de 42 pêcheurs dans cette île, les informations recueillies sur place nous donnent un nombre nettement inférieur. Il y aurait trois pêcheurs professionnels à Faaha,

quatre à Tiva, un à Poutoru. Cependant, le temps passé dans cette île a été insuffisant pour vérifier ces informations. Ces pêcheurs pêchent tous au filet et certains avec des pièges.

Le principal travail effectué à TAHAA consiste en un inventaire des pièges. C'est dans cette île qu'ils sont les plus nombreux et surtout en état de fonctionner. On y trouve les deux types décrits précédemment. Dix-sept pièges ont été vus. Onze d'entre eux étaient inutilisés en août 1980 mais leur remise en état était dans la plupart des cas prévue pour la saison de pêche de novembre-décembre (tableau 1).

Tableau 1 : Pièges à poissons répertoriés à TAHAA en août 1980.

	Utilisés			Non utilisés		
	Faaha	Poutoru	Tiva	Faaha	Poutoru	Tiva
Type 1	2	0	0	5	0	5
Type 2	2	1	1	1	0	0
TOTAL	4	1	1	6	0	5
	6			11		

La figure 4 montre la localisation de ces pièges. Un inventaire des pièges avait été fait en 1963. Trente et un pièges avaient été répertoriés (M. ECHINARD, octobre 1963). Une note de source inconnue, datant de janvier 1970, fait état de dix-sept parcs. Les annexes I et II montrent la localisation de ces pièges. On retrouve la plupart des pièges décrits en août 1980, mais tous les pièges répertoriés en 1963 au nord de TAHAA ont disparu.

2.2. RAIATEA

Nous avons, d'une part, effectué un tour de l'île en bateau qui a permis de localiser les pièges (figure 4). D'autre part, un tour de l'île par la route a permis de localiser les centres de pêche importants, l'indicateur principal étant la présence de filets au bord de la route.

L'inventaire présenté est probablement incomplet. En effet, certaines parties de la côte sont difficilement accessibles et les questions posées dans les districts, pour tenter de savoir combien de pêcheurs "importants" travaillent à un endroit donné, ont reçu des réponses peu précises. Les noms recueillis sur place sont souvent impossibles à retrouver sur le registre du marché et sur la liste des pêcheurs ayant bénéficié de l'aide au carburant.

2.2.1. Les pièges

Sur les neuf pièges répertoriés (figure 4), un seul était utilisé en août 1980 (Pointe Uturaerae). Ce piège capturait essentiellement des operu et ature. Les inventaires effectués en 1963 et 1970 faisaient état respectivement de 5 et 28 pièges. Nous n'avons aucune précision sur les types de ces pièges. Les figures 5 et 6 montrent leur localisation.

2.2.2. Les centres de pêche

La figure 5 montre 11 centres de pêche. Un centre peut être aussi bien un pêcheur isolé, par exemple à Tehuriu face à l'îlot Toamaro, qu'un groupe de pêcheurs (Fetuna : 7 pêcheurs dont 3 assez importants). Ces centres de pêche ont été repérés grâce aux filets en bord de route ou de plage. L'activité principale des pêcheurs s'y trouvant est donc la pêche au filet mais peut être, saisonnièrement, l'utilisation de pièges.

III - LES PECHEURS

On peut les classer en trois catégories.

Certains peuvent être considérés comme des professionnels; d'autres exercent la pêche comme activité complémentaire, parfois saisonnière; enfin, certains pêchent pour leur propre consommation et parfois vendent leur surplus au marché ou à un expéditeur.

Pour tenter de connaître les pêcheurs, leur importance, on dispose du registre du marché qui peut donner des indications sur la fréquentation et les volumes apportés.

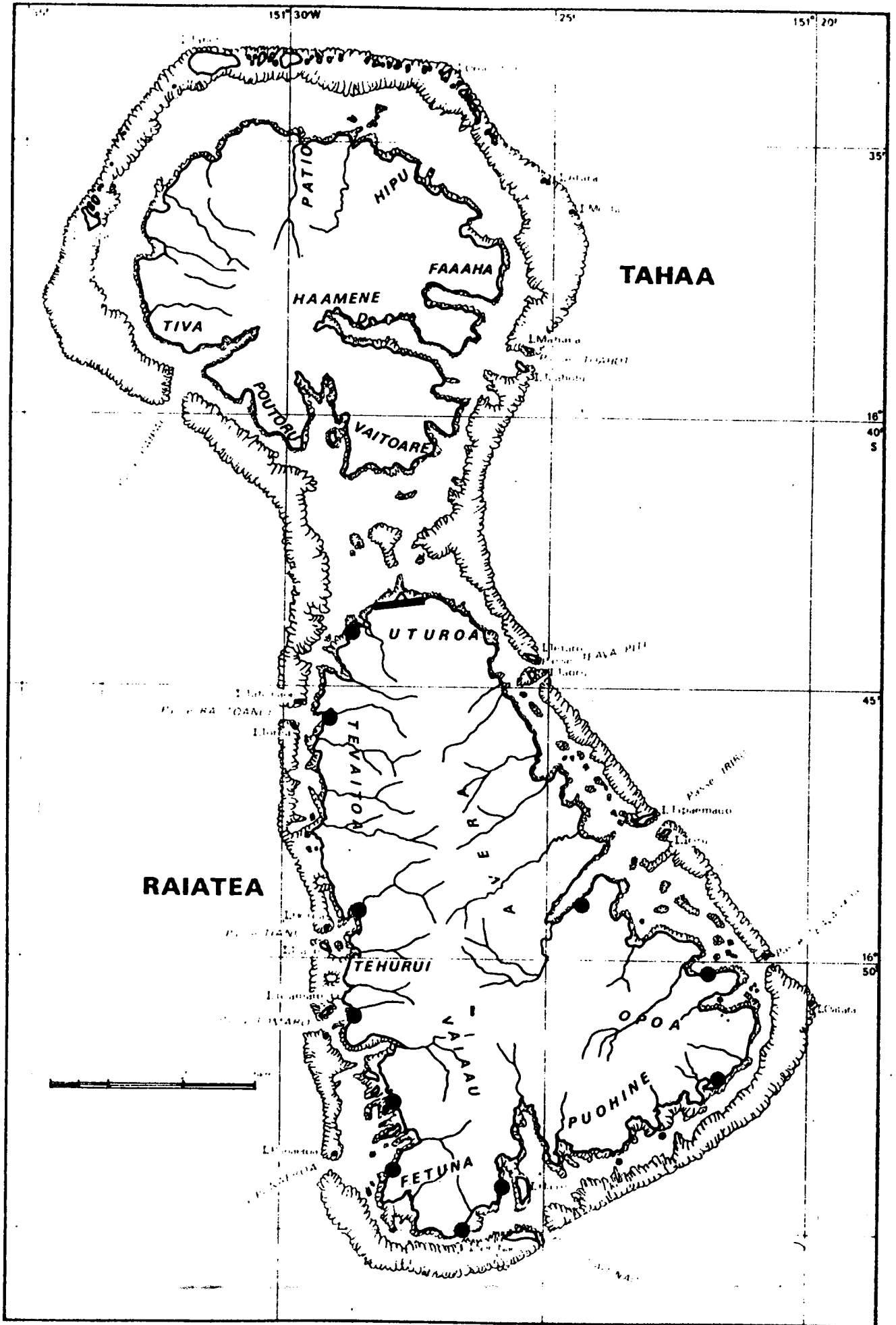


FIG. 5: CENTRES DE PÊCHE A RAIATEA

L'approche des pêcheurs ne vendant jamais au marché sera plus délicate. Les systèmes d'aide mis en place peuvent permettre de connaître les demandeurs. Cependant, il n'existe aucun dossier concernant les demandes d'aide pour les pièges, le règlement ne prévoyant pas d'aide à la construction de pièges aux Iles-Sous-Le-Vent.

Seule la liste des pêcheurs ayant bénéficié de l'aide au carburant à RAIATEA et TAHAA peut être utilisée. Elle fait état de 64 demandeurs (TAHAA : 42; RAIATEA : 22). Sur ces 64 demandes, 16 seulement sont faites pour des consommations supérieures à 4.000 litres et 4 seulement dépassent 6.000. Le critère de la consommation en carburant n'est pas le seul à utiliser pour évaluer l'importance des pêcheurs. En effet, l'éloignement du domicile par rapport aux lieux de pêche augmentera la consommation, même si l'effort de pêche reste peu important.

Le recouplement avec la liste obtenue au marché ne permet pour le moment aucune conclusion. En effet, l'imprécision du registre quant aux noms ne permet que quelques rapprochements.

IV - LE MARCHE D'UTUROA

Il a lieu les mercredi, vendredi et dimanche, à partir de 4 heures environ.

Les vendeurs arrivent dès 4 heures, chacun étale son produit sur des tables en bois, à l'extérieur du marché, après pesée. La pesée est assez approximative et n'est pas faite par espèce. Toute la production du même pêcheur est pesée en même temps, un décompte du nombre de paquets est effectué.

Sur le registre tenu par le Bureau du marché, on trouve :

Nom du pêcheur ⁽¹⁾	Espèce ⁽²⁾	Nb de paquets	Poids (kg)	Prix par kg
-------------------------------	-----------------------	---------------	------------	-------------

(1) Le nom inscrit ne permet pas un inventaire très sûr des pêcheurs. En effet, il semble qu'on trouve soit le nom, soit le prénom, soit le surnom.

(2) Nom tahitien (ou local) de l'espèce majoritaire dans l'apport.

Les données de ce registre peuvent être utilisées pour étudier les apports sur le marché municipal. On peut tenter de donner une idée de la part des différentes espèces commercialisées au marché. Il est impossible à priori de dire si ceci est représentatif de la production totale (tableau 2).

Tableau 2 : Quantités de poissons de lagon vendus au marché d'UTUROA en novembre 1979 et juillet 1980.

Espèces	11/79		7/80	
	kg	%	kg	%
Operu	2.133	23	1.980	32
Paaihere	1.797	19	915	15
Marava	1.639	18	85	1
Uene	600	6	900	14
Paati	} 715	8	435	7
Hou				
Pahoro				
ss Total	6.884	74	4.315	69
Total du mois	9.276	100	6.216	100

Cinq espèces représentent environ 70% du tonnage vendu au marché. Pour une espèce (Marava), la variation du tonnage passant au marché entre novembre (1.639 kg; 18%) et août (85 kg; 1%) semble indiquer une espèce saisonnière. Pour les autres, on ne note pas de variations nettes.

La part des captures de poissons de lagon vendues au marché d'UTUROA représente d'après certains environ 50% des captures effectuées. Pour d'autres, cette part varie au cours de l'année : en période d'apports faibles, la part expédiée sur PAPEETE est plus faible.

Les données recueillies par le Service de la Pêche permettent une analyse des captures commercialisées au marché.

Le tableau 3 et la figure 6 donnent les poids de poissons de lagon et d'operu au marché d'UTUROA en 1979 et de janvier à juillet 1980.

On constate que la proportion d'operu, inférieure ou égale à 10% début 1979, dépasse 20% début 1980 et 30% en mai, juin et juillet. Elle passe de l'indice 100 en janvier 1979 à l'indice 231 en juillet (figure 7). Il est difficile de dire si cette augmentation est liée à une augmentation de la production ou au fait que l'enregistrement au marché de cette espèce soit plus régulier. La production passant par le marché, quant à elle, varie peu. On note un pic en novembre 1979 et un creux en mai-juin de la même année. Ceci peut être une variation saisonnière.

Tableau 3 : Ventes au marché municipal d'UTUROA (kg).

Année	Mois	Poissons de lagon	Operu	%	Total
1979	J	6.618	854	11	7.472
	F	6.063	400	6	6.463
	M	7.117	825	10	7.942
	A	6.909	260	4	7.169
	M	3.796	380	9	4.176
	J	3.523	797	18	4.320
	J	5.028	1.283	20	6.311
	A	6.053	585	9	6.638
	S	6.403	697	10	7.100
	O	6.802	1.305	16	8.107
	N	7.571	1.910	20	9.481
	D	5.498	1.175	18	6.673
1980	J	5.746	1.700	23	7.446
	F	6.410	1.718	21	8.128
	M	6.443	1.594	20	8.037
	A	5.242	1.742	25	6.984
	M	4.793	2.500	34	7.293
	J	4.237	2.228	34	6.465
	J	4.186	1.975	32	6.161

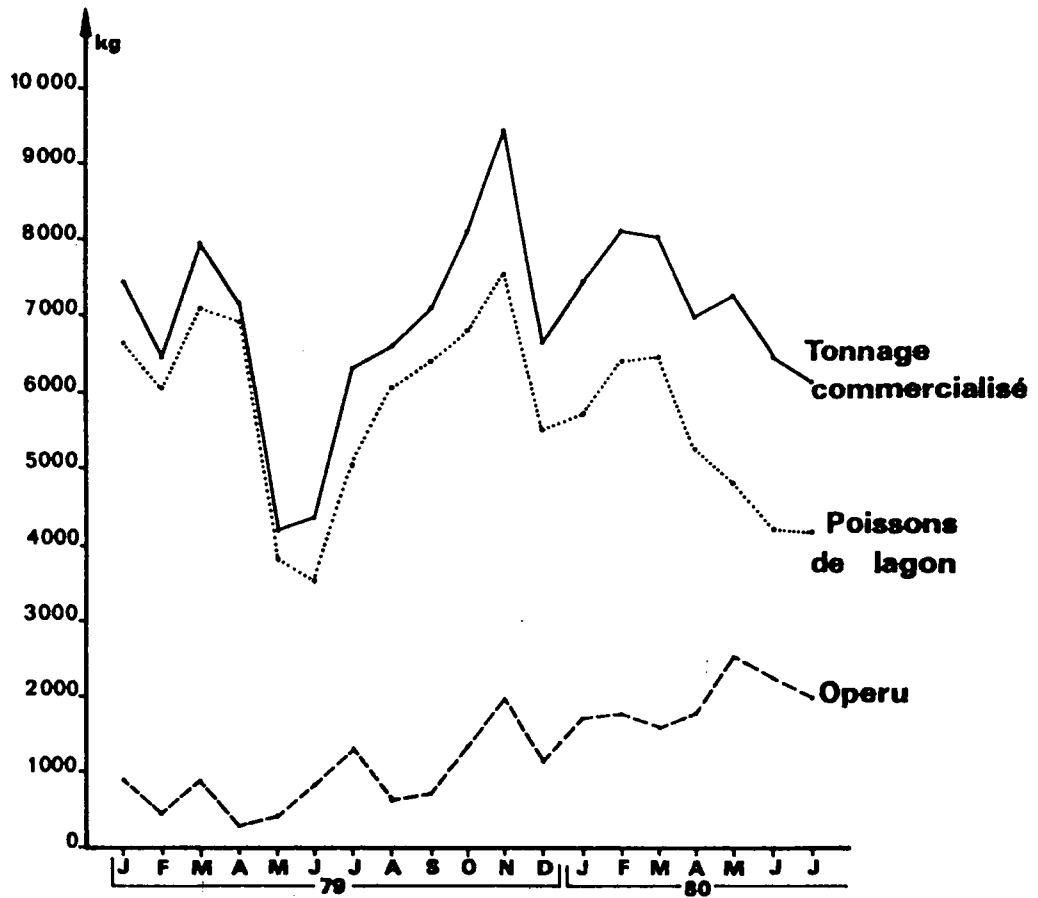


FIG. 6: TONNAGE COMMERCIALISÉ AU MARCHÉ MUNICIPAL D'UTUROA.

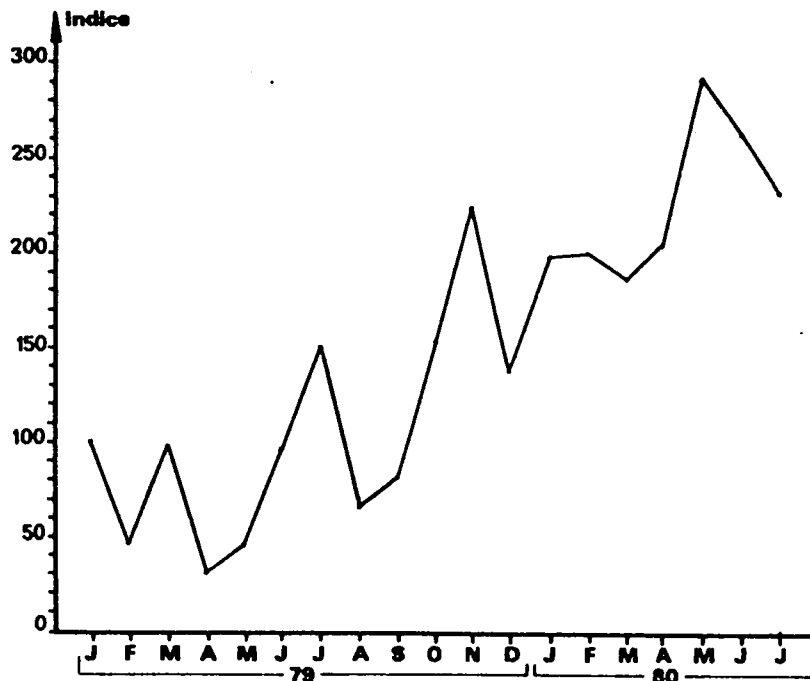


FIG. 7: ÉVOLUTION DU TONNAGE D'OPERU VENDU AU MARCHÉ D'UTUROA. (Indice 100 en Janvier 1979)

V - LES ESPECES PECHEES

Le registre du marché d'UTUROA permet un inventaire des principales espèces pêchées. Cependant, certaines espèces capturées en petite quantité peuvent ne jamais apparaître sur le registre. D'autres espèces peuvent être gardées systématiquement pour l'autoconsommation, ou bien être rejetées.

Plus de trente espèces ont été dénombrées (annexe 3). En fait, on a vu qu'en août 5 espèces représentaient environ 70% des apports au marché.

A cette période de l'année, les prises sont relativement hétérogènes. L'annexe 4 donne des exemples de composition de pêche observée au marché le 6 août 1980. Certaines espèces sont souvent capturées ensemble : carangues, mulets, surmulets, bécunes; perroquets, chirurgiens, labres; rougets; operu. Ces compositions spécifiques des prises sont probablement liées aux techniques et lieux de pêche. Le fait que les prises soient assez assorties est, semble-t-il, un phénomène saisonnier. Les pêcheurs parlent souvent de prises importantes d'une seule espèce : 1.000 paquets d'operu dans les pièges du type 2; grosse quantité de marava pris au filet maillant ou dans les pièges sur le récif.

CONCLUSIONS

Pour mettre en place un système de recueil de données et d'échantillonnage à RAIATEA et TAHAA, il est indispensable de parvenir à une bonne connaissance de la pêcherie. Il faut avant tout compléter la description des engins et des techniques de pêche et faire un inventaire précis des pêcheurs. Ceci permettra de choisir les méthodes d'enquêtes les mieux adaptées pour évaluer les prises, l'effort de pêche, ainsi que leurs variations saisonnières s'il y a lieu.

Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut donner qu'un schéma général d'enquête. Deux directions doivent être retenues pour la collecte de l'information : enquêtes au marché et sur le terrain auprès des pêcheurs.

Au marché

. Il faut tendre vers une amélioration des données recueillies au Bureau du marché. En priorité, il faut obtenir que les noms inscrits sur le registre permettent de retrouver, d'un jour à l'autre et toute l'année, les pêcheurs vendant au marché. On pourra ainsi avoir une idée de la fréquentation de chacun, des volumes et des espèces vendues.

. Un enquêteur peut, les jours de marché, effectuer des mensurations, des pesées et relever les compositions en espèces des prises.

. Les pêcheurs étant présents (mercredi, vendredi, dimanche) il est possible d'enquêter systématiquement tous les vendeurs. Les questions devant porter sur le lieu, la date, la durée et les techniques de pêche, ainsi que sur les quantités pêchées. La quantité d'informations recueillies au marché peut être très importante, mais il est important de tester sa représentativité.

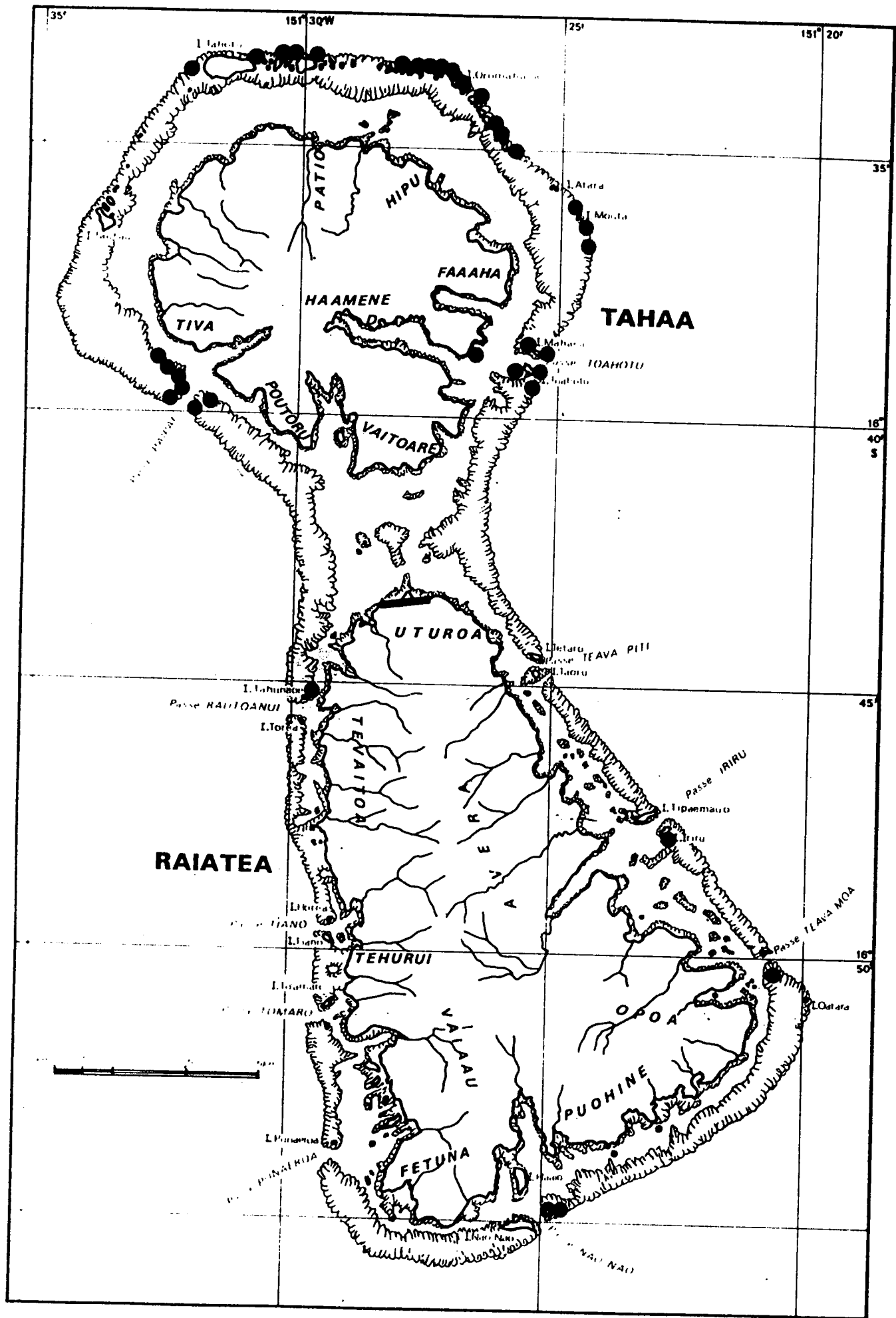
Sur le terrain

Un enquêteur, en visitant les pêcheurs, devra obtenir les informations concernant l'effort de pêche et déterminer, en assistant au débarquement des prises, la part commercialisée, la part des rejets. A priori, ce type d'enquête sera plus fructueux les veilles de marché. Tous les pêcheurs ne devront pas forcément être enquêtés systématiquement. En fonction de leur importance, le volume d'informations à recueillir pourra varier. L'évaluation de la production du lagon et de l'effort de pêche implique de connaître tous les pêcheurs. Les compositions spécifiques des prises et les mesures pourront être limitées aux pêcheurs les plus importants.

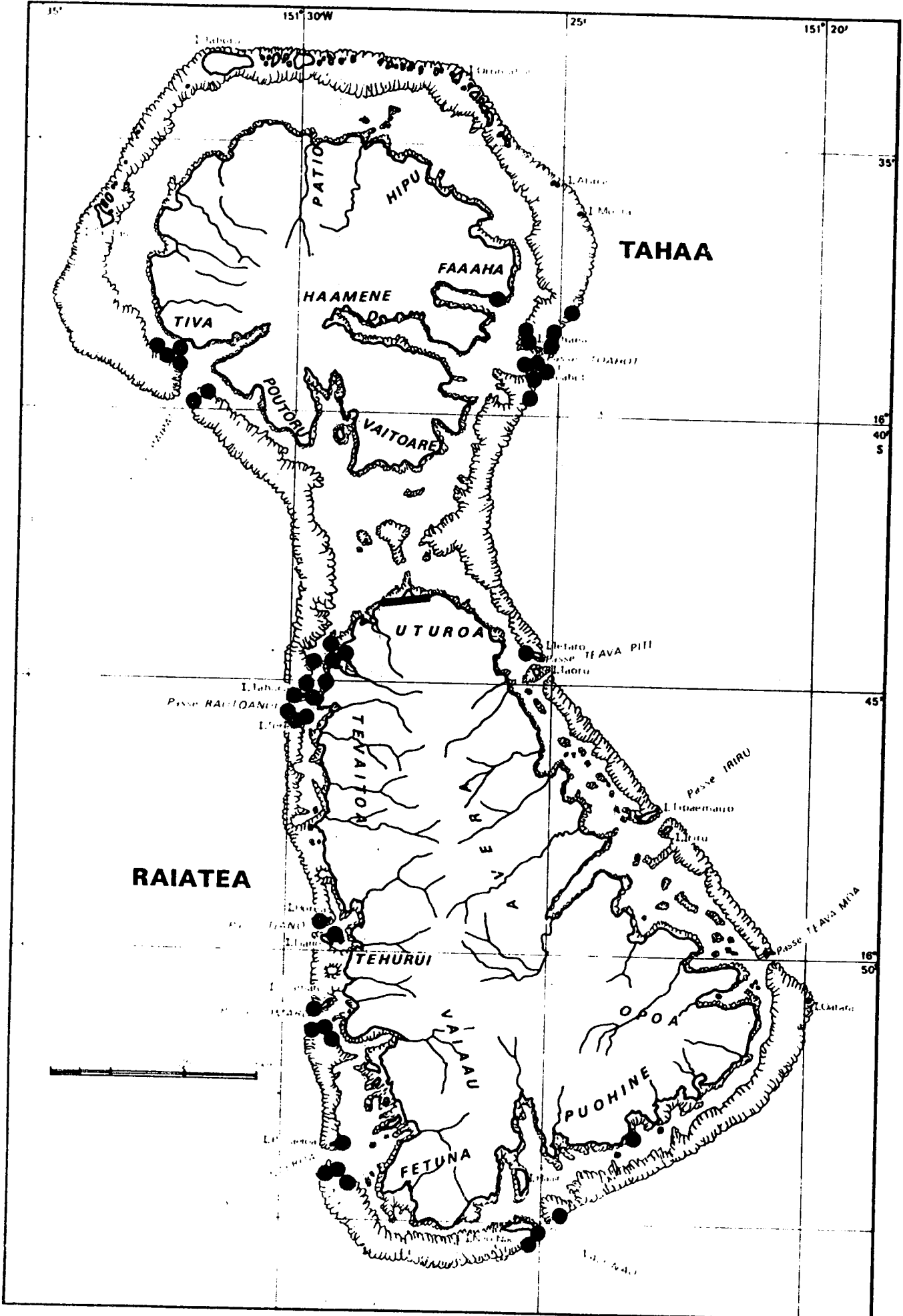
En comparant les données recueillies sur le terrain et au marché, on pourra déterminer la représentativité du marché par rapport à la production. On pourra alors choisir entre un système d'enquête et d'échantillonnage axé essentiellement sur le marché ou bien sur les lieux de pêche et chez les pêcheurs. Les sociétés armant les goélettes (TAPORO, TEMEHAIU) devront être contactées pour obtenir des données sur les volumes expédiés de TAHAA et RAIATEA vers PAPEETE.

A N N E X E S

- I Pièges répertoriés à RAIATEA et TAHAA en 1963.
 - II Pièges répertoriés à RAIATEA et TAHAA en 1970.
 - III Espèces vendues au Marché d'UTUROA.
 - IV Exemples de compositions spécifiques observées au Marché d'UTUROA le 6/8/1980.
-



Annexe 1. PIÈGES RÉPERTORIÉS EN 1963 (M. ECHINARD)



Annexe 2 : PIÈGES RÉPERTORIÉS EN 1970.

ANNEXE 3

ESPECES VENDUES AU MARCHÉ D'UTUROA

Nom I.S.L.V.	Nom TAHITI		
Ahuru Tore	Pahoro	Barbillon rayé	Parupeneus barberinus
Apai		Soldat armé	Molocentrus spinifer
Atiatia		Poisson chèvre à 3 selles	Parupeneus trifasciatus
Ature		Chinchard	Selar cromenophtalmus
Ava		Poisson lait	Chanos chanos
Faia		Poisson chèvre à queue rayé	Upeneus vittatus
Farao		Loche mouchetée	Epinephelus tauvina
Hou		Perroquet	Scarus sp.
Ioio		Poisson os	Albula vulpes
Iihi		Rouget	Holocentrus, Myripristis sp.
Maene		Perche d'or	Gnathodentex aureolineatus
Maito		Chirurgien noir	Ctenochaetus stiralus
Marava		Poisson lapin tacheté	Teuthis rostratus
Miha Miha	Mu	Dorade tropicale	Monotaxis grandoculis
Nanue		Saupe grise	Kyphosus cinerascens
Nape		Mulet carrelé	Mugil vaigiensis
Oeo utupoto		Bec de canne à museau court	Lethrinus xanthocheilus
Operu		Carangue maquereau	Decapterus pinnulatus
Paaihere		Carangue bleue	Caranx melanpygus
Paati		Perroquet	Scarus sp.
Pahoro			
Pahuru			
Papae mara		Tehu	Carangue rayée
Parai	Labre maori trilobé		Cheilinus trilobatus
	Poisson docteur à nageoires jaunes		Acanthurus xanthopterus
Parehe	Mulet		Crenimugil crenilabis
Roi	Mérou céleste		Cephalopolis argus
Taea	Perche pagaie		Lutjanus gibbus
Tauo	Surmulet oriflamme		Mulloïdichthys auriflamma
Tapito	Grande bécune		Sphyaena forsteri
Tarao Aau	Loche camouflée		Epinephelus hexagonatus
Tatia	Bécune à bande		Sphyaena picuda
Toau	Perche à bords jaunes	Lutjanus vaigiensis	
Ume	Nason brun	Naso unicornis	
Ume Tarei	Nason à éperons oranges	Naso lituratus	
Uene	Maere	Priacanthé sanglant	Priacanthus cruentatus
Vete		Surmulet appât	Mulloïdichthys samoensis

(Registre du Marché Municipal; observations personnelles)

ANNEXE 4

EXEMPLES DE COMPOSITIONS SPECIFIQUES

OBSERVEES AU MARCHE D'UTUROA LE 6/8/80

<u>Lieu de pêche</u>	<u>Technique</u>	<u>Espèce</u>	<u>Nombre*</u>
AVERA	Fusil	Ume	32
		Ahuru	2
		Oeo	1
TEVAITUA	Traîne	Aiguillette	3
		Uene	18
TAHAA	Ligne de fond	Carangue	14 + 3
		Uene	6
		Nanue	11
		Orare	
		Aiguillette	3
TAHAA	Filet maillant	Carangue	5 + 18
		Mulet	7
		Tatia	2
		Tapito	5
TIVA	Fusil	Perroquet	
		Ume	19 + 12
		Ahuru	
		Ume Tarei	
TAHAA	Fusil	Carangue	10
		Ahuru	3
		Mulet	
		Iihi	1 paquet
		Perroquet	2 + 5
		Ume	1 + 3 + 4
APOOITI	Filet	Mulet	
FAHAA	Filet piège	Operu	
TAHAA	Senne	Carangue	
		Ature	
		Mulet	
		Perroquet	
		Vete	

* 2 ou 3 nombres : tailles nettement différentes
(gros + petit; gros + moyen + petit)